

HENRI MAIRE

Société Anonyme au capital de 7 880 000 €

**14, avenue de l'Opéra
75001 PARIS**

RAPPORT SPÉCIAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS

ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 décembre 2009

GRANT THORNTON

Commissaire aux Comptes

VISION 2000
1, rue Dewet - B.P. 340
71108 CHALON-SUR-SAONE CEDEX

REVISION & FINANCE - COGEFOR

Commissaire aux Comptes

103, avenue Eisenhower
B.P. 154
39101 DOLE CEDEX

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS**

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

1. ABSENCE D'AVIS DE CONVENTION ET D'ENGAGEMENT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

2. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

21. Contractants : SOCIETE CIVILE VITICOLE DES DOMAINES HENRI MAIRE et SOCIETE CIVILE VITICOLE DOMAINE BREGAND

Personnes concernées : Madame Marie-Christine TARBY
Monsieur Henri-Michel MAIRE
Monsieur Pierre MENEZ

Nature et objet : Contrat de fourniture

Modalités : La Société HENRI MAIRE s'est engagée à acheter l'intégralité de la production de la S.C.V. des Domaines HENRI MAIRE et celle de la S.C.V. Domaine BREGAND, celles-ci lui garantissant l'exclusivité de la fourniture.

Le prix de la récolte est payable :

- soit comptant au moment de la cession du raisin,
- soit à la cession du vin, c'est-à-dire au mois d'avril de l'année suivante (dans ce cas, le prix est majoré de 5 % et des frais de vinification).

Montants : La récolte 2009 a été acquise au moment de la vendange pour un montant de :

- S.C.V. des Domaines HENRI MAIRE	1 843 643 € HT
- S.C.V. Domaine BREGAND	0 € HT
	<hr style="width: 100px; margin: 0 auto;"/>
	1 843 643 € HT
	=====

22. Contractant : SARL JUREC

Personnes concernées : Monsieur Henri-Michel MAIRE
Madame Marie-Christine TARBY
Monsieur Pierre MENEZ

Nature et objet : Prestations de recouvrement de créances.

Charge de l'exercice : 76 800 €

23. Contractant : SOCIETE CIVILE VITICOLE DES DOMAINES HENRI MAIRE

Personnes concernées : Madame Marie-Christine TARBY
Monsieur Henri-Michel MAIRE
Monsieur Pierre MENEZ

Nature et objet :

- Bail emphytéotique avec la SA HENRI MAIRE d'une durée de 27 ans concernant les terres à vignes du domaine de la Grange Grillard.
- Loyer fixé à 5,8 hl de vin AOC ARBOIS à l'hectare au prix fixé annuellement par la Direction Départementale de l'Agriculture.
- Renouvellement à compter du 01/12/1997.

Produit de l'exercice : 29 625 €

24. Contractants : L'ensemble des mandataires sociaux

Nature et objet : Assurance responsabilité civile des mandataires sociaux.

Modalités : Souscription d'une assurance "responsabilité civile des mandataires sociaux" au profit de l'ensemble des mandataires sociaux auprès de la Compagnie AIG, garantissant tous risques, d'un montant par sinistre de 4 600 K€, enregistrés tant par la société que par ses filiales.

Charge de l'exercice : 11 924 €

25. Contractant : EURL AUGUSTE PIROU, SARL DHERBEY, HENRI MAIRE GmbH, SARL LA FINETTE

Personnes concernées : Monsieur Pierre MENEZ
Madame Marie-Christine TARBY
Monsieur Henri-Michel MAIRE
Monsieur Bernard LANGLOIS

Nature et objet : Des abandons de créances ont été consentis par la SA HENRI MAIRE au profit de ses filiales, assortis de clause de retour à meilleure fortune.

Modalités : L'évolution des engagements est la suivante :

Société	Montant abandonné au 31/12/08	Application de la clause en 2009	Solde au 31/12/2009
SARL LA FINETTE	81 800€	11 216€	70 584€
SARL DHERBEY	250 000 €	-	250 000 €
SARL HENRI MAIRE GmbH	200 000 €	-	200 000 €

26. Contractant : SARL MC NEWS

Personne concernée : Madame Marie-Christine TARBY
Nature et objet : Prestations de la SARL MC NEWS

Modalités : Prestations de conseil en matière de communication et de relations publiques.

Charge de l'exercice : 80 464 €

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Dole et à Chalon-sur-Saône,
Le 28 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

REVISION & FINANCE - COGEFOR

- Jean-Pascal FICHÈRE -

GRANT THORNTON
Membre français de GRANT THORNTON
INTERNATIONAL
- François PONS -